

**Ce diaporama doit être utilisé
uniquement pour des personnes
qui ont été formées à la méthode
AGGIR avec les 4 adverbres**

AGGIR

Outil du plan d'aide et d'éligibilité à l'APA

Évaluation au domicile

Quelques constats et
recommandations

Le but de ce diaporama

Aider à assurer une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national par une correcte cotation d'AGGIR, outil d'éligibilité à l'APA,

Identifier les pré-requis nécessaires avant l'évaluation elle-même pour la rendre plus efficace,

Situer les variables d'AGGIR parmi les autres informations indispensables essentiellement liées à l'environnement,

Pour toutes les variables d'AGGIR, **inventorier** les facteurs facilitants ou les obstacles à compenser pour un maintien à domicile,

Inciter à l'optimisation du plan d'aide, qui passe par le bon usage de l'ensemble des acteurs potentiels

La loi du 20 juillet 2001

- l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie**
- L'équipe médico-sociale**
- Le plan d'aide**

« CHAPITRE II

« Allocation personnalisée d'autonomie

« Section 1

« Allocation personnalisée d'autonomie
et qualité des services aux personnes âgées

« Art. L. 232-1. – Toute personne âgée résidant en France qui se trouve dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie liés à son état physique ou mental a droit à une allocation personnalisée d'autonomie permettant une prise en charge adaptée à ses besoins.

« Cette allocation, définie dans des conditions identiques sur l'ensemble du territoire national, est destinée aux personnes qui, nonobstant les soins qu'elles sont susceptibles de recevoir, ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

« Art. L. 232-3. – Lorsque l'allocation personnalisée d'autonomie est accordée à une personne résidant à domicile, elle est affectée à la couverture des dépenses de toute nature relevant d'un plan d'aide élaboré par une équipe médico-sociale.

« Art. L. 232-6. – L'équipe médico-sociale recommande, dans le plan d'aide mentionné à l'article L. 232-3, les modalités d'intervention qui lui paraissent les plus appropriées compte tenu du besoin d'aide et de l'état de perte d'autonomie du bénéficiaire.

L'équipe médico-sociale recommande....

Bien que concernant les missions des maisons départementales des personnes handicapées, celles identifiées

→
sont aussi, pour les personnes âgées en perte d'autonomie, dévolues aux Clic et aux services du CG

Les huit missions des maisons départementales des personnes handicapées

Aux termes de la loi du 11 février 2005, les maisons départementales des personnes handicapées se voient confier huit missions principales :

- 1) informer et accompagner les personnes handicapées et leur famille dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution ;
- 2) organiser le travail de l'équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne sur la base de son projet de vie et propose un plan personnalisé de compensation du handicap ;
- 3) centraliser l'ensemble des demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et coordonner les travaux de celle-ci ;
- 4) assurer la gestion du fonds départemental de compensation du handicap ;
- 5) mettre à disposition des personnes handicapées un dispositif de conciliation par des personnes qualifiées, en cas de désaccord sur le plan personnalisé de compensation qui leur est proposé ;
- 6) assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 7) coordonner les dispositifs sanitaires et médico-sociaux intervenant auprès des personnes handicapées ;
- 8) assurer la gestion d'un numéro vert pour les appels d'urgence et mettre en place une équipe de veille pour les soins infirmiers.

En changeant le nom de la commission

Rappelons que la loi du 11/02/2005 prévoit la convergence entre PA - PH

**Les recommandations du comité scientifique
sur « la grille AGGIR »**

Lors du vote de la loi du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie, un amendement parlementaire a proposé la création d'un comité scientifique sur la question des outils d'évaluation des états de dépendance et de handicap.

Les motifs de l'amendement étaient ainsi exposés : « le présent projet de loi renvoie, par le truchement d'un décret, à la grille AGGIR comme instrument d'évaluation du degré de dépendance. Or cette grille présente au moins deux défauts majeurs : **elle ne permet pas d'apprécier l'environnement dans lequel évolue la personne** ; elle reste tributaire de l'artificielle séparation des personnes âgées handicapées et des personnes handicapées vieillissantes

Cette préoccupation s'est concrétisée par le vote de l'article 17 de la loi précitée, reprenant la proposition d'amendement, selon les termes suivants :
« Il est créé un comité scientifique dont la mission est d'adapter des outils d'évaluation de l'autonomie. Ce comité dont la composition est déterminée par un décret, présentera au Parlement ses conclusions avant le 31 janvier 2003 ».

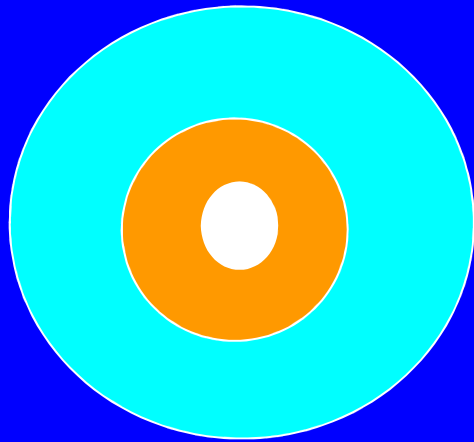
Parmi les 7 recommandations du comité

Recommandation 1 : une personne doit pouvoir bénéficier **d'une procédure d'évaluation multidimensionnelle, débouchant sur une proposition de plan d'aide**, antérieurement à l'examen de ses droits.

Recommandation 2 : l'établissement du plan d'aide et l'ouverture du droit à l'APA doivent s'appuyer sur deux outils différents. D'une façon générale, il est souhaitable que **l'instrument d'éligibilité à l'APA s'intègre à l'intérieur d'un instrument d'évaluation multidimensionnelle permettant d'élaborer le plan d'aide**.

Recommandation 5 : le **GIR*** doit servir uniquement à l'éligibilité à la prestation. Une fois le droit à l'APA acquis, c'est le niveau et le type de besoins déterminés par l'évaluation multidimensionnelle qui fixe le montant de la prestation attribuée, dans le cadre d'un montant maximal d'APA prédéterminé **et d'une complémentarité des financements**.

* *et non AGGIR*



**La personne
dans son
environnement**



**Le GIR
Éligibilité
Niveau de l'APA**



Le plan d'aide



**Si non éligible APA
Les caisses de
retraite**



**Conseils
Autres intervenants**

Les constats des deux missions de validation d'AGGIR

les recommandations - préconisations

*Pôle d'étude et de formation en
gérontologie du Languedoc-Roussillon*





Quelques remarques

« L'évaluateur peut, sans s'en rendre compte, être plus sensible, à titre personnel, à telle ou telle situation, s'intéresser davantage à certains aspects de l'environnement qu'à d'autres, ou rester « ancré » sur son impression initiale et ne pas tenir suffisamment compte des informations nouvelles recueillies dans la suite de l'entretien. »

- *« L'application concrète de certains adverbes (« totalement » ou « correctement », en particulier) peut poser problème.*

L'adverbe « totalement » peut poser problème dans un certain nombre de situations. Dans certains cas, la personne fait « presque totalement » ou « presque correctement » ce qu'elle souhaite ou doit faire. »

*Pôle d'étude et de formation en
gérontologie du Languedoc Roussillon*

Préconisations pour une amélioration de la reproductibilité

« *On pourrait y parvenir en améliorant la formation des évaluateurs.....*

Concernant les modes d'organisation, il est apparu également important de considérer la qualification des évaluateurs. Les évaluations conduites par les professions infirmières sont apparues plus reproductibles que celles qui étaient pratiquées par les professions du service social et a fortiori par les professions administrative »



***Recommandation 1** : favoriser une meilleure explicitation des principes de codage, pour rendre l'évaluation plus précise et plus fiable et contribuer à harmoniser les pratiques sur ce point*

***Recommandation 2** : réfléchir à la possibilité et, dans l'affirmative, à l'opportunité de prendre en compte plus explicitement les variables illustratives et certaines variables de contexte dans la grille AGGIR*

***Recommandation 3** : au niveau national et au niveau départemental, travailler à considérer explicitement et simultanément les liens qui existent entre évaluation de l'autonomie, éligibilité de la personne, élaboration du plan d'aide et mise en œuvre concrète de ce plan d'aide, sans que cela signifie qu'il faille, sur le terrain, mélanger ces quatre étapes du processus APA.*

Incidences sur le GIR des variables évaluées par deux évaluateurs

(procédure en double « aveugle »)



« Les écarts les plus explicatifs de l'écart de GIR sont ceux qui ont trait à la toilette et à l'habillement. On trouve ensuite la cohérence, l'orientation, l'alimentation, les transferts, l'élimination »

Dossier médical – secret médical

Il est nécessaire, pour des évaluateurs non médecins, que soient traduites les conséquences des pathologies identifiées dans le dossier médical en **déficiences – incapacités** et aussi que soient identifiées les **contraintes de vies quotidiennes** liées aux traitements thérapeutiques.

Exemples:

-syndromes Alzheimer => perte de fonctions cognitives => pouvant entraîner des incapacités et des désavantages plus ou moins importants suivant l'évolution de la maladie

-troubles de la cognition épisodiques liés à des écarts glycémiques => surveillance et injections quotidiennes

La visite à domicile

Avant

- * **Prendre connaissance du dossier administratif de la personne pour repérer le contexte de la demande et identifier les informations manquantes,**
- * **Traduire (ou se faire expliquer) les conséquences de pathologies sur l'autonomie**
- * **Prendre rendez-vous en donnant les informations nécessaires (motif de la rencontre, jour et heure, identité du visiteurs, ...) et s'informer de la présence à la rencontre de tiers familiaux ou autres (tuteur, voisinage, professionnels...)**



La visite à domicile

Le début de l'entretien

Après les présentations d'usage

- Re-préciser l'objet de la visite en indiquant bien que l'APA ne concerne que les pertes d'autonomie, les problèmes spécifiquement médicaux ou les simples difficultés ménagères étant compensées d'une autre manière.
- Indiquer les différentes étapes (environnement, activités d'AGGIR)
- Informer que la décision finale sur le montant de l'APA ne dépend pas de l'évaluateur
- Demander l'autorisation de visiter le logement et ses annexes éventuelles

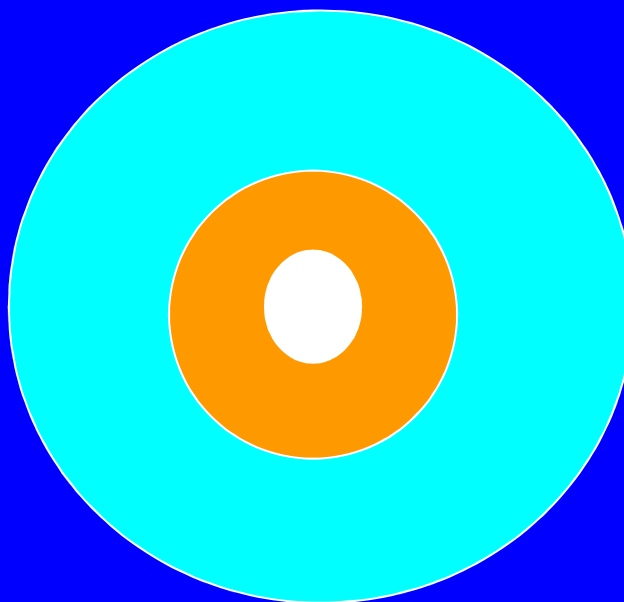
Les premières étapes incontournables d'inventaire

- Environnement
- Lieu de vie
- Famille et voisinage

Inventorier, avant les activités des variables d'AGGIR, avec la personne et/ou son entourage, l'environnement et les commodités du lieu de vie permet, non seulement de recueillir des informations essentielles mais aussi de ne pas immédiatement aborder des questions qui, pour certaines, sont du domaine très personnel.

Le contexte environnemental

**pour déterminer le cadre de son lieu de vie et les
désavantages induits**



Services, commerces,
transports, médecins, IDE...

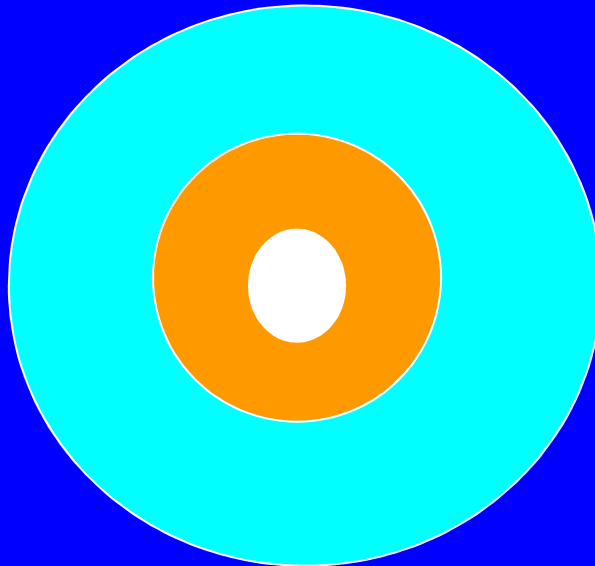
Voirie, courrier,
ramassage poubelles
...

Accessibilité,
contraintes,
jardin
nuisances.....

Dans certains
environnements,
tenir compte de
contraintes,
climatiques ou
autres, rendant
temporairement
difficile l'accès
aux services
et/ou au
logement

Le lieu de vie

**pour déterminer les
fonctionnalités et les
désavantages qui en découlent**

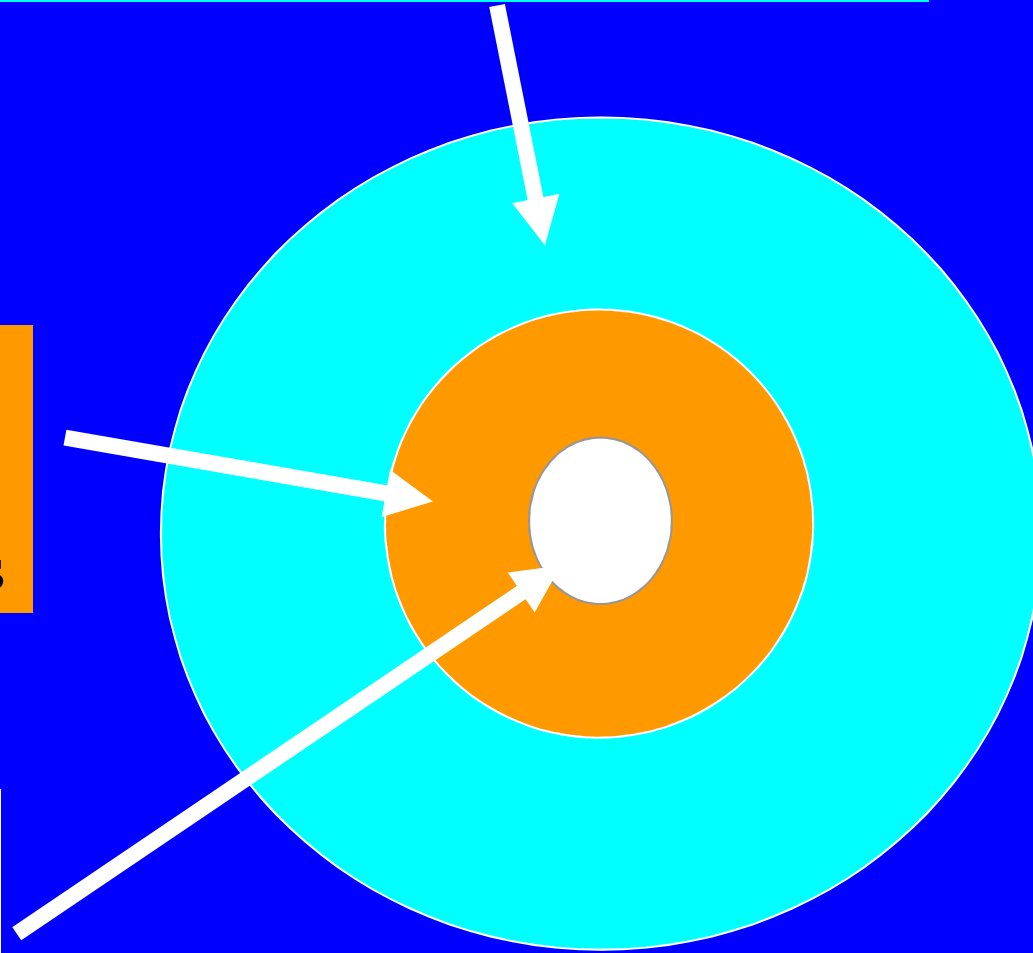


Circulations verticales et/ou
horizontales

Espaces de service

Cuisine –
chauffage, rangements

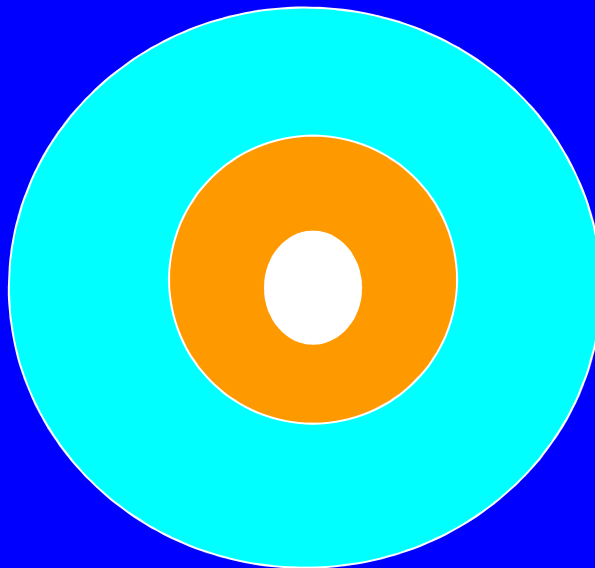
Chambre, séjour,
WC, cabinet de
toilette.....



Entourage humain

Famille et voisinage

**pour déterminer les ressources
humaines potentielles**



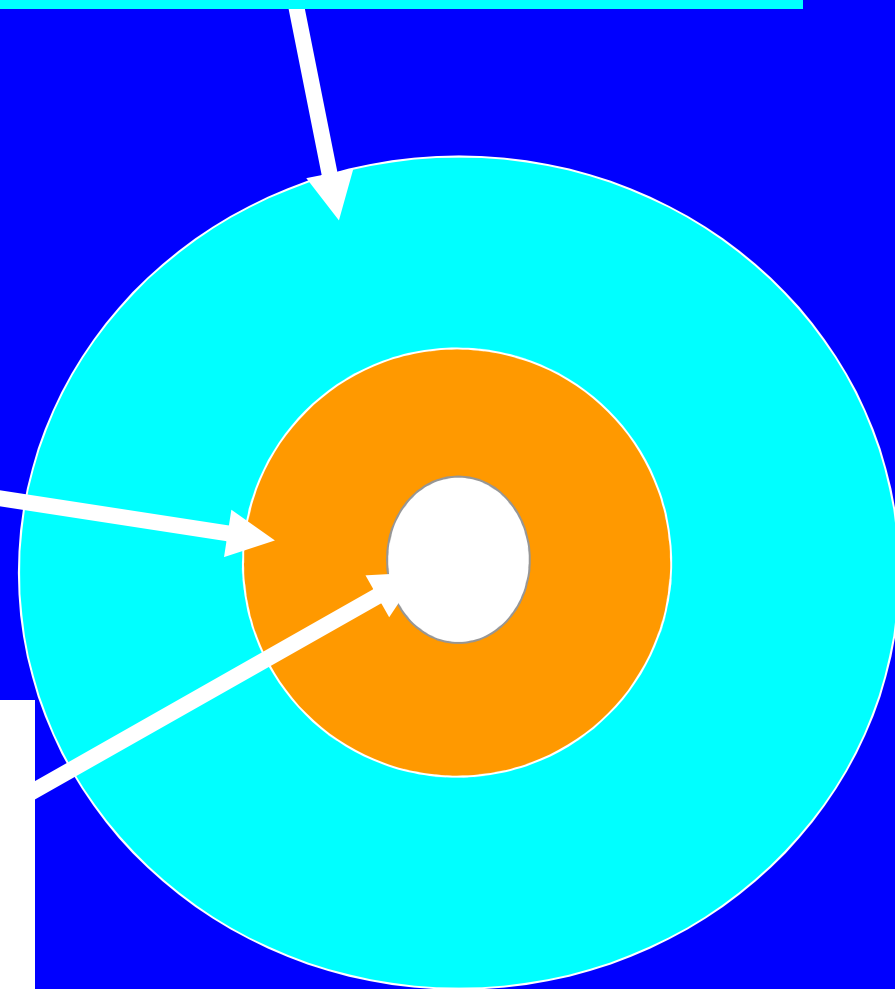
Famille, amis non présentes dans l'environnement mais pouvant intervenir

Famille proche et voisinage

Personnes vivant dans le lieu de vie

Professionnels déjà intervenants

existence de moyens d'alerte
(télé alarme ou autres équipements)



Le sentiment de désavantage que la personne a de son lieu de vie

L'environnement

Le logis lui même

les personnes intervenant ou pouvant intervenir

**Identifier ainsi son sentiment ou/et celui de son
entourage en matière de:**

- Sécurité
- Solitude
- Isolement
- Confort
- Bien être
- Épuisement

Ce n'est seulement qu'après cet inventaire que les variables d'AGGIR peuvent être évaluées et mises en parallèles avec des désavantages d'environnements en partie ou en totalité explicatifs de la perte d'autonomie

L'ordre d'évaluation des variables obéit à deux logiques :

- Une logique de conduite d'observation et d'entretien, voulue ici comme décrivant approximativement le déroulement habituel des activités tout au long d'une journée.
- Une logique d'enrichissement des variables par les autres : l'abord d'une nouvelle question doit permettre de confirmer les informations obtenues précédemment à partir des questions antérieures et/ou de bénéficier de ces informations dans la réponse qu'elle doit apporter.

Ainsi, il est apparu souhaitable de placer l'orientation et la cohérence au terme de l'observation, l'évaluation de ces deux variables étant « éclairée » par l'évaluation de toutes les autres variables d'activités corporelles, domestiques et sociales.

L'ordre du questionnement

Transfert
Déplacement intérieur
Toilette haut
bas
Élimination urinaire
fécale
Habillage haut
moyen
bas
Cuisine
Alimentation se servir
manger
Suivi du traitement
Ménage
Alerter
Déplacements à l'extérieur
Transports
Activités du temps libre
Achats
Gestion
Orientation dans le temps
dans l'espace
Cohérence communication
comportement

du lever

au lever



Ne pas oublier d'intégrer la nuit pour les activités qui peuvent y être nécessaires (transfert, déplacement intérieur, élimination)

AGGIR sert aussi à identifier les compensations indispensables existantes ou à organiser



oui



non

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| H Aide humaine entourage | <input type="checkbox"/> |
| A Aide d'auxiliaire de vie | <input type="checkbox"/> |
| T Aide technique | <input type="checkbox"/> |
| L Aménagement du logement | <input type="checkbox"/> |
| S Services à disposition | <input type="checkbox"/> |
| P Produits à usages uniques | <input type="checkbox"/> |
| M suivi médical et paramédical | <input type="checkbox"/> |
| I institution temporaire | <input type="checkbox"/> |

Commentaires

.....

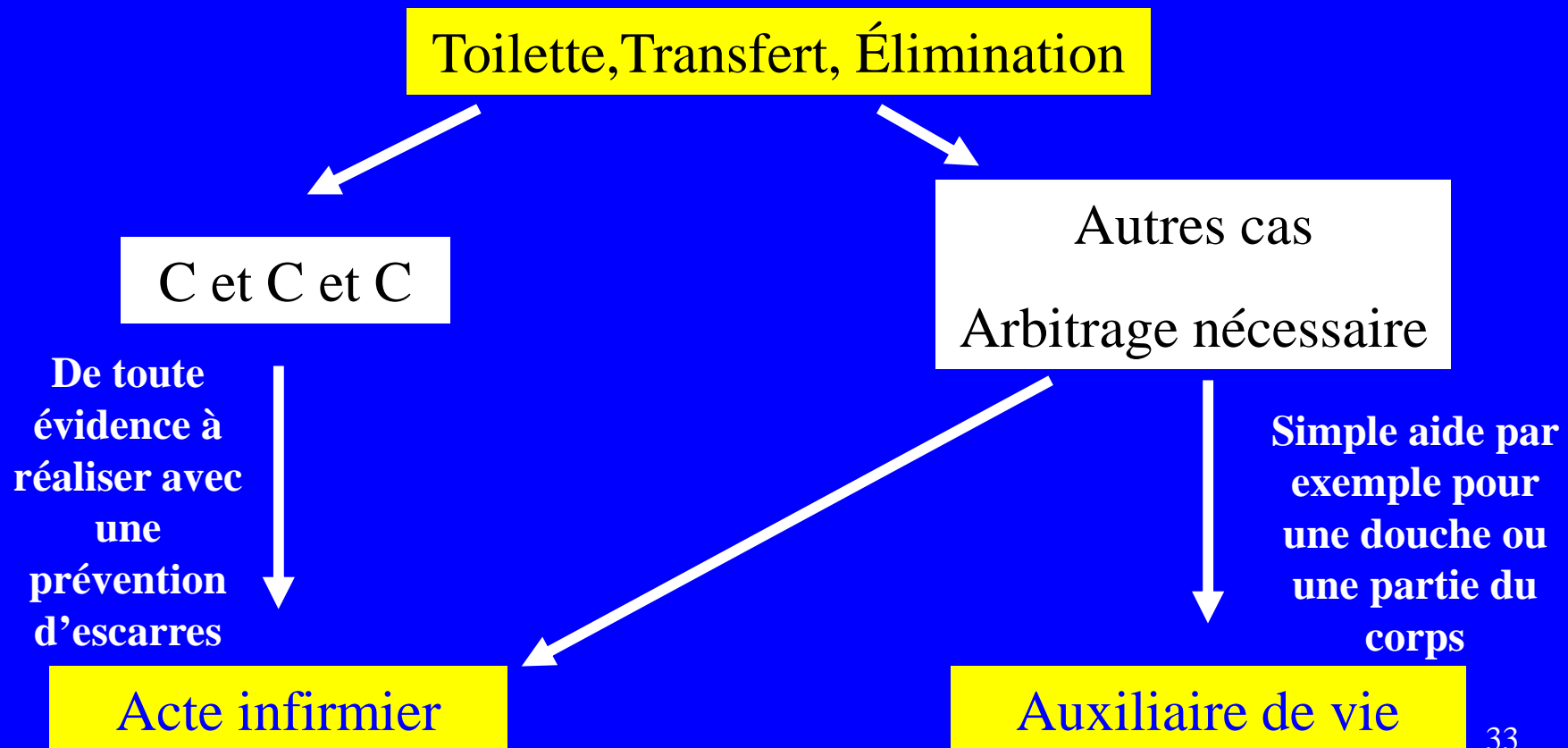
facilitateurs et obstacles

Identifier les aides et soutiens ((aide humaine, état du logement, aide technique, etc.) dont la mise en œuvre a été constatée lors de l'évaluation (**facilitateurs**) ainsi que les facteurs environnementaux qui actuellement contribuent aux difficultés de la personne dans la réalisation effective des différentes activités (**obstacles**)

H	Aide humaine entourage
A	Aide d'auxiliaire de vie
T	Aide technique
L	Aménagement du logement
S	Services et commerces à disposition
P	Produits à usage unique
M	Suivi Médical ou para-médical
I	Institution temporaire

Auxiliaires de vie et infirmiers

Si les injections, pansements importants, suivi de tension artérielle... sont de toute évidence des actes infirmiers, les aides pour la toilette doivent faire l'objet d'un choix du professionnel qui les réalisera en cas de besoin.



Avant de passer à un exemple

Vos questions



Une exemple à domicile

**Bilan de l'environnement – Évaluation AGGIR
Plan d'aide – Éligibilité à l'APA - Suivi**

Notre exemple

-un homme de 82 ans, vivant en couple, son conjoint a 79 ans et fait encore les courses nécessaires dans des commerces de proximités, assure avec difficultés le ménage, fait la cuisine. Aucune aide de professionnel rémunéré.

- une maison individuelle avec tous les éléments de confort, entourée d'un jardin d'agrément en zone banlieue de ville moyenne

- leur unique fille habite à 15 km de chez eux, a un emploi salarié. Elle intervient ponctuellement lorsque sa mère le lui demande mais ne peut assurer une présence quotidienne.

- des voisins assurent bénévolement quelques tâches notamment en nettoyant le jardin et seraient présents en cas de problème sauf durant leurs périodes de congés

- au plan médical aucun bilan n'a été fait sur son incontinence et les troubles cognitifs et une apathie apparus récemment.

- une pathologie évolutive explique les difficultés de marche et de transfert

-un diabète au stade insulino-dépendant nécessite contrôle et injection quotidienne.

Dans notre exemple

L'évaluateur, IDE, a été informé (au vu du dossier médical renseigné par le médecin traitant) que la personne avait:

- un traitement quotidien par injection d'insuline et contrôle de glycémie
- des problèmes d'élimination urinaire
- des troubles mineurs du comportement et de la cognition apparus récemment sans diagnostic
- une prise orale quotidienne de médicaments pour une pathologie non invalidante
- une pathologie évolutive arthrosique explique les difficultés de marche et de transfert.

Transfert

Première étape : le constat

Totalement et correctement posent problème

NE FAIT PAS

S

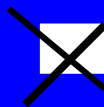
T

C

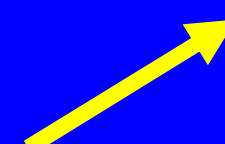
H

aucun adverbe

ne pose problème



B



La personne n'assure pas seule les levers de son lit et a déjà chuté en se levant de son fauteuil

Transfert

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Il est constaté un besoin d'aide d'auxiliaire de vie pour soulager le conjoint lui aussi âgé et d'un lit à hauteur variable facilitant lever et coucher

Déplacement intérieur

Première étape : le constat

Totalement et habituellement posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

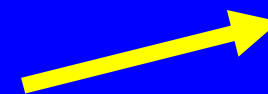
H

aucun adverbe

ne pose problème



B



La personne n'assure pas seule régulièrement les déplacements dans la totalité de son lieu de vie alors qu'elle le pourrait si elle avait un déambulateur et si on aménageait une rampe d'appui dans un couloir dans lequel se trouvent 3 marches

Déplacement intérieur

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Un déambulateur et une rampe d'appui sont à intégrer au plan d'aide

Toilette haut et bas

Première étape : le constat

Totalement et correctement posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

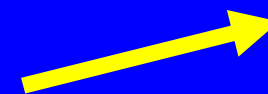
H

aucun adverbe

ne pose problème



B



La personne se plaint de vives douleurs plantaires qui expliquent en partie sa difficulté de marche.

Toilette haut et bas

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage
A Aide d'auxiliaire de vie
T Aide technique
L Aménagement du logement
S Services à disposition
P Produits à usages uniques
M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage
A Aide d'auxiliaire de vie
T Aide technique
L Aménagement du logement
S Services à disposition
P Produits à usages uniques
M suivi médical et paramédical

Le cabinet de toilette est fonctionnel avec une douche. Deux fois par semaine une aide du conjoint doit être assurée pour une toilette complète. Une intervention mensuelle d'une pédicure est indispensable

Élimination urinaire

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



La personne ne contrôle pas les mictions et n'assure pas seul l'hygiène de cette élimination, l'aide permanente de son épouse est nécessaire. Il met des protections la nuit compte tenu des ses difficultés de transfert

Élimination urinaire

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

M Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

.Un bilan médical et urologique est à réaliser (mictions par regorgement). La prise en charge des produits à usage unique est à envisager par l'APA. L'intervention d'une IDE n'est pas jugée nécessaire par le conjoint et l'évaluateur.

Élimination fécale

Première étape : le constat

L'adverbes totalement pose problème

NE FAIT PAS

S

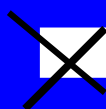
T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



B



La personne a des transits quotidiens et utilise les WC. L'aide de son épouse est nécessaire pour aider à la propreté.

Élimination fécale

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

M Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Le conjoint assure seul les actes nécessaires.

Habillage bas

Première étape : le constat

Totalement et correctement posent problème

NE FAIT PAS

S

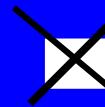
T

C

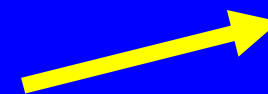
H

aucun adverbe

ne pose problème



B



Le seul problème d'habillage réside dans les vêtements passés par les pieds que le conjoint âgé a beaucoup de peine à passer

Habillage bas

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Une aide pour l'habillage du bas doit être réalisée par une auxiliaire de vie.

Cuisine

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

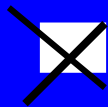
T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



*Cet homme n'a jamais de sa vie participé à ces activités. Son
conjoint assure tout*

Cuisine

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Il n'est pas nécessaire d'assurer une aide au conjoint qui n'en demande pour cette activité. La cuisine et ses matériels sont fonctionnels

Se Servir

Première étape : le constat

Aucun adverbe ne pose problème

NE FAIT PAS



S



T



C



H



aucun adverbe
ne pose problème



RAS

Se servir

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

- H Aide humaine entourage
- A Aide d'auxiliaire de vie
- T Aide technique
- L Aménagement du logement
- S Services à disposition
- P Produits à usages uniques
- M suivi médical et paramédical

- H Aide humaine entourage
- A Aide d'auxiliaire de vie
- T Aide technique
- L Aménagement du logement
- S Services à disposition
- P Produits à usages uniques
- M suivi médical et paramédical

Aucune aide nécessaire, la personne est autonome

Manger

Première étape : le constat

Correctement pose problème

NE FAIT PAS

S

T

C

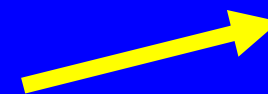
H

aucun adverbe

ne pose problème



B



Très maigre, mangeant peu ce qui est confirmé par le conjoint, disant ne jamais avoir soif.

Manger

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

- H Aide humaine entourage
- A Aide d'auxiliaire de vie
- T Aide technique
- L Aménagement du logement
- S Services à disposition
- P Produits à usages uniques
- M suivi médical et paramédical

- H Aide humaine entourage
- A Aide d'auxiliaire de vie
- T Aide technique
- L Aménagement du logement
- S Services à disposition
- P Produits à usages uniques
- M suivi médical et paramédical

il apparaît nécessaire de faire un bilan nutritionnel et de demander au conjoint d'être en vigilance en cas de canicule

Suivi des traitements

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



Son conjoint assure le suivi d'ordonnances et la dispensations des médicaments (traitement d'hypertension). Il fait aussi les contrôles de glycémie et les injections d'insulines. Il se plaint de sa mauvaise vue et exprime son anxiété de ne pas se tromper dans les doses administrées ce qu'il pense avoir fait plusieurs fois voire même souvent.

Suivi des traitements

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

il paraît nécessaire de demander une intervention IDE quotidienne pour contrôles et injections .L'achat d'un pilulier a été conseillé pour les médicaments à prise orale quotidienne.

Ménage

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



Le conjoint assure l'intégralité des tâches ménagères.

On constate un manque d'hygiène dans l'ensemble du logement et les habits portés ne sont pas propres.

Ménage

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

L'intervention d'une auxiliaire de vie est indispensable. Il est souhaitable pour les draps (qui sont souvent changés) d'en confier le lavage à un pressing proche.
La gestion des poubelles doit aussi être prise en charge.

Alerter

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



l'épouse a jusqu'à présent assuré les alertes en cas de besoin, par téléphone ou appel verbal du voisinage.

Elle redoute particulièrement, lorsqu'elle doit s'absenter, une chute lors d'un transfert, rendant impossible tout appel au voisinage.

Alerter

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Une télé-alarme est à installer dont la demande de financement partiel devra être faite à leurs régimes de retraites

Déplacements extérieurs

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S T C H

aucun adverbe
ne pose problème



La personne, sans l'aide de sa fille qui a une voiture, serait totalement confiné à son domicile

Déplacements extérieurs

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Il n'existe pas dans l'environnement d'associations organisant des rencontres et pouvant assurer les transports nécessaires

Transports

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



La personne est dans l'incapacité d'utiliser des moyens de transport (véhicules personnels ou en commun)

Transports

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Il est inutile de rechercher une compensation en dehors de l'existant

Activités temps libre

Première étape : le constat

Aucun adverbe ne pose problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



A



La personne, malgré ses incapacités, sait occuper son temps en activités diverses et n'exprime pas un sentiment d'ennui.

Activités temps libre

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

RAS

Achats

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



Le conjoint et parfois le voisinage et la fille fournissent les courses nécessaire

Achats

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

- H Aide humaine entourage
- A Aide d'auxiliaire de vie
- T Aide technique
- L Aménagement du logement
- S Services à disposition
- P Produits à usages uniques
- M suivi médical et paramédical

- H Aide humaine entourage
- A Aide d'auxiliaire de vie
- T Aide technique
- L Aménagement du logement
- S Services à disposition
- P Produits à usages uniques
- M suivi médical et paramédical

Une aide paraît indispensable pour soulager le conjoint qui peine à porter de lourdes commissions de produits courants. Une supérette fait des livraisons à domicile. Lui demander ce service, la liste des produits étant assurée par le conjoint.

Gestion

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

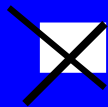
S

T

C

H

aucun adverbe
ne pose problème



Le conjoint assure la gestion avec parfois l'aide de la fille.

Gestion

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage
A Aide d'auxiliaire de vie
T Aide technique
L Aménagement du logement
S Services à disposition
P Produits à usages uniques
M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage
A Aide d'auxiliaire de vie
T Aide technique
L Aménagement du logement
S Services à disposition
P Produits à usages uniques
M suivi médical et paramédical

RAS

Orientation dans le temps

Première étape : le constat

Aucun adverbe ne pose problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



Confinée à son domicile, sans activités permettant de mieux situer les jours, il se trompe parfois sur les dates, mais sans que cela influe sur son autonomie quotidienne. le conjoint n'a cependant pas constaté de confusion sur les heures normales d'activités quotidiennes ni sur les jours plus marquant des semaines

Orientation dans le temps

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

RAS

Orientation dans l'espace

Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S

T

C

H

aucun adverbe

ne pose problème



B



Il est de plus en plus fréquent que la personne se trompe de pièces, de lieu de rangement et elle a perdu tout repère de l'environnement urbain dans lequel elle vit

Orientation dans l'espace

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Un bilan dans une consultation spécialisée mémoire paraît nécessaire pour expliquer les troubles constaté depuis quelque temps.

Communication

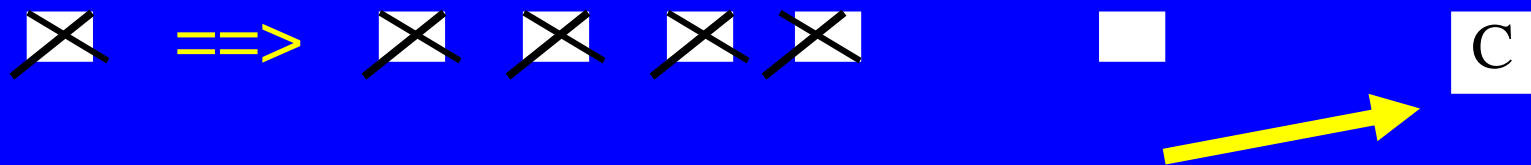
Première étape : le constat

Tous les adverbes posent problème

NE FAIT PAS

S T C H

aucun adverbe
ne pose problème



De plus en plus enfermée sur elle même, la personne n'a que très peu de relations verbales avec son conjoint, sa fille et ses voisins qui lui rendent visite.

Communication

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage
A Aide d'auxiliaire de vie
T Aide technique
L Aménagement du logement
S Services à disposition
P Produits à usages uniques
M suivi médical et paramédical
I institution temporaire

H Aide humaine entourage
A Aide d'auxiliaire de vie
T Aide technique
L Aménagement du logement
S Services à disposition
P Produits à usages uniques
M suivi médical et paramédical
I institution temporaire

Un bilan dans une consultation spécialisée pour son apathie paraît nécessaire pour expliquer les troubles constatés depuis quelque temps. L'accueil de jour est à envisager pour améliorer cette situation de repli sur soi.

Comportement

Première étape : le constat

Habituellement pose problème

NE FAIT PAS

S T C H

aucun adverbe

ne pose problème



B



L'entourage n'exprime aucune plainte sur des troubles du comportement bien que la personne ait parfois des agressions verbales depuis quelque temps qu'elle n'avait pas antérieurement

Exemple sur une variable d'AGGIR

Comportement

Seconde étape :

Facilitateurs - Obstacles

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

H Aide humaine entourage

A Aide d'auxiliaire de vie

T Aide technique

L Aménagement du logement

S Services à disposition

P Produits à usages uniques

M suivi médical et paramédical

Lors du bilan pour l'apathie dans une consultation spécialisée, il conviendra de signaler les troubles constatés du comportement.

Le plan d'aide

intègre toutes les aides de solidarité existantes,
les services disponibles et pas uniquement celles
financées par l'APA

- Santé
- Institutions de recours
- Commerces et services de proximité
- Aménagement du logement
- Matériels- Mobiliers spécialisés ou non
- Actions des associations
- Action sociale des caisses de retraite
-

Synthèse de l'évaluation

Identification des obstacles à compenser

activité		obstacles à compenser							Commentaires	
		H	A	T	L	S	P	M		I
Transfert			■	■						Il est constaté un besoin d'aide d'auxiliaire de vie pour soulager le conjoint lui aussi âgé et d'un lit à hauteur variable facilitant lever et coucher
Dpt intérieur			■	■	■					Un déambulateur et une rampe d'appui sont à intégrer au plan d'aide
Toilette	haut		■						■	Le cabinet de toilette est fonctionnel avec une douche. Deux fois par semaine une aide du conjoint doit être assurée pour une toilette complète. Une intervention mensuelle d'une pédicure est indispensable
	bas		■						■	
Élimination	urinaire								■	Un bilan médical et urologique est à réaliser (mictions par regorgement). La prise en charge des produits à usage unique est à envisager par l'APA.
	fécale									RAS
Habillage	haut									RAS
	moyen									RAS
	bas		■							Une aide pour l'habillage du bas doit être réalisée par une auxiliaire de vie
Cuisine										RAS
Alimentation	se servir									RAS
	manger								■	il apparaît nécessaire de faire un bilan nutritionnel et de demander au conjoint d'être en vigilance en cas de canicule
Suivi du traitement				■					■	il paraît nécessaire de demander une intervention IDE quotidienne pour contrôles et injections .L'achat d'un pilulier a été conseillé pour les médicaments à prise orale quotidienne.
Ménage			■				■			L'intervention d'une auxiliaire de vie est indispensable. Il est souhaitable pour les draps (qui sont souvent changés) d'en confier le lavage à un pressing proche. La gestion des poubelles doit aussi être prise en charge.
Alerter							■			Une télé-alarme est à installer dont la demande de financement partiel devra être faite à leurs régimes de retraites
Dpt extérieur										RAS
Transports										RAS
Temps libre										RAS
Achats							■			Une aide paraît indispensable pour soulager le conjoint qui peine à porter de lourdes commissions de produits courants. Une supérette fait des livraisons à domicile. Lui demander ce service, la liste des produits étant assurée par le conjoint.
Gestion										RAS
Orientation	dans le temps									RAS
	dans l'espace								■	Un bilan dans une consultation spécialisée mémoire paraît nécessaire pour expliquer les troubles constatés depuis quelque temps.
Cohérence	communication								■	Un bilan dans une consultation spécialisée pour son apathie paraît nécessaire pour expliquer les troubles constatés depuis quelque temps. L'accueil de jour est à envisager pour améliorer cette situation de repli sur soi.
	comportement								■	Lors du bilan pour l'apathie dans une consultation spécialisée, il conviendra de signaler les troubles constatés du comportement.

Dans notre exemple ont été identifiés:

- Aide d'auxiliaires de vie (transfert, toilette, habillage bas, ménage):

nb d'heures semaines : 24h sur 6 jours

- Prise en charge de protections à usage unique
- Achat d'un pilulier
- Lit à hauteur variable + déambulateur
- Interventions infirmier quotidiennes
- Accueil de jour (APA et Ass maladie pour le transport)
- Pédicure
- RV consultation mémoire, bilan nutritionnel, incontinence
- Aménagement d'une rampe d'appui
- Livraisons à domicile (supérette)
- Pressing
- Demandes aux caisses de retraites pour télé-alarme



APA

La personne

Ass. maladie

gratuit

ANAH et/ou CR

Ceci constitue le plan d'aide

**Les champs d'intervention de l'APA
n'en sont pas les seules composantes**

Le GIR identifie que la personne est éligible à l'APA

AGGIR

	NE FAIT PAS	S	T	C	H		
1- Transferts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	B	B
2- Déplacements intérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	B	B
3- Toilette	haut	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	B
	bas	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	B
4- Elimination	urinaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
	fécale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	C
5- Habillage	haut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	
	moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	B
	bas	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	
6- Cuisine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
7- Alimentation	se servir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	B
	manger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	
8- Suivi du traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
9- Ménage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
10- Alerter	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
11- Déplacements extérieurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
12- Transports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
13- Activités temps libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	A
14- Achats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
15- Gestion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	C
16- Orientation	dans le temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	B	B
	dans l'espace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	
17- Cohérence	communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	C	B
	comportement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	B	

NE FAIT PAS :
Ne fait jamais, même partiellement et même difficilement, ne faut faire à la place ou faire faire ou TOUT REFAIRE

Si la personne fait, même difficilement, cocher les cases S T C H quand les conditions pour l'adverbe NE SONT PAS REMPLIES

S- Spontanément
 T- Totalemment
 C- Correctement
 H- Habituellement

Groupe iso-ressources **3**

Calcul du GIR

Après évaluation et préconisation

Le plan d'aide

intègre aussi une vérification de mise en œuvre effective des préconisations et un suivi des situations évolutives.

La création et la gestion d'encours sont donc indispensables.

Dans notre exemple:

- **La situation est évolutive.** Des diagnostics médicaux sont attendus,
- **La mise en œuvre effective du plan d'aide** nécessite une vérification a posteriori, après la décision de la commission d'attribution
- **Le conjoint est épuisé et lui aussi âgé**

Il paraît normal de faire un point téléphonique, par exemple, deux mois après la décision officielle d'attribution de l'APA.

Après évaluation et préconisation

**Expliquer aux personnes présentes
la suite du processus**

- décision de la commission – délai de décision**
- proposition de plan d'aide chiffré avec la part contributive**
- possibilité d'un recours gracieux**
- un point téléphonique dans deux mois**

**Ce qui est attendu de l'évaluateur est
terminé**

Proposition de plan d'aide

GIR

Encours incontournables

Information sur la suite du processus

La suite n'est plus dans le champ de cette formation qui n'était que sur l'évaluation d'une situation au domicile.

Mais on convient tous que d'autres processus sont encore à finaliser

Vos questions

